PUPITRE

Fiche d'identité

Nom commercial : **PUPITRE**

Composition : **DIFENOCONAZOLE 250 g/L**

N° AMM : **2200905**

Type d’action : **FONGICIDES**

Formulation : **(EC) CONCENTRE EMULSIONNABLE**

Conditionnement : **0.5L**

Pupitre est un fongicide utilisable sur de nombreuses cultures (arboriculture, vigne, cultures maraichères) En vigne, c’est un anti-oïdium très performant sur Black-rot.



Usages autorisés

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Arbres arbustes d'ornements	Trt Part.Aer.	Maladies diverses	0,5 L/HA	2		5 m
Usage : Sur arbustes d'ornement uniquement. Autorisé également sous abri. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Arbres arbustes d'ornements	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	2		5 m
Usage : Autorisé également sous abri. Sur arbustes d'ornement. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH401 Respectez les instructions d’utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.
H304 Peut être mortel en cas d’ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Arbres des forêts	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	2		20 m
Usage : Sur arbres d'ornement. Autorisé également sous abri. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Arbres des forêts	Trt Part.Aer.	Maladies diverses	0,5 L/HA	2		20 m
Usage : Sur arbre d'ornement uniquement. Autorisé également sous abri. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Asperges	Trt Part.Aer.	Maladie des taches noires (Stemphylium), Maladies des tâches brunes	0,5 L/HA	3		5 m
Usage : Utilisation après récolte des turions et à partir du stade 39. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Asperges	Trt Part.Aer.	Rouille	0,5 L/HA	3		5 m
Usage : Utilisation après récolte des turions et à partir du stade 39. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Betterave potagère	Trt Part.Aer.	Maladies des tâches brunes	0,5 L/HA	2	28	5 m
Usage : Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Brocolis	Trt Part.Aer.	Alternaria, Mycosphaerella brassicicola	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Uniquement autorisé sur brocolis et choux-fleurs. Efficacité demontrée contre alternaria et Mychosphaerella brassicicola. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Carotte	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Céleri branche	Trt Part.Aer.	Septoriose, Maladies des tâches brunes	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Céleri rave	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Céleri rave	Trt Part.Aer.	Maladies des tâches brunes	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Uniquement aurorisé sur celeri rave. Efficacité démontrée sur l'alternariose. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Cerfeuil tubéreux	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Chicorée Witloof production de racines	Trt Part.Aer.	Alternaria, Maladies des tâches brunes	0,5 L/HA	1	30	5 m
Usage : Dose : Applications : 1/an pour limiter les risques de résistances.						
Chicorée Witloof production de racines	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	1	30	5 m
Usage : Dose : Applications : /an pour limiter les risques de résistances.						
Chicorée Witloof production de racines	Trt Part.Aer.	Rouille	0,5 L/HA	1	30	5 m
Usage : Dose : Applications : 1/an pour limiter les risques de résistances.						
Choux de chine	Trt Part.Aer.	Alternaria, Mycosphaerella brassicicola, Maladies des tâches brunes	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Choux feuilles	Trt Part.Aer.	Alternaria, Mycosphaerella brassicicola, Maladies des tâches brunes	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Choux pommés	Trt Part.Aer.	Alternaria, Mycosphaerella brassicicola	0,5 L/HA	3	21	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Choux-fleurs	Trt Part.Aer.	Alternaria, Mycosphaerella brassicicola	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Uniquement autorisé sur brocolis et choux-fleurs. Efficacité demontrée contre alternaria et Mychosphaerella brassicicola. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Cognassiers	Trt Part.Aer.	Tavelure	0,15 L/HA	3	21	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Crosne	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Fenouil	Trt Part.Aer.	Septoriose, Maladies des tâches brunes	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Jujubier	Trt Part.Aer.	Monilia	0,3 L/HA	3	10	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Légumineuses fourragères porte-graine	Trt Part.Aer.	Rouille	0,5 L/HA	2		5 m
Usage : Autorisé également sous abri. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Mirabellier	Trt Part.Aer.	Monilia	0,3 L/HA	3	10	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Nashi	Trt Part.Aer.	Tavelure	0,15 L/HA	3	21	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Nectarinier	Trt Part.Aer.	Monilia	0,3 L/HA	2	7	20 m
Usage : Uniquement pêcher et nectarinier. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Nectarinier	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,3 L/HA	2	7	20 m
Usage : Uniquement pêcher et nectarinier. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Néflier	Trt Part.Aer.	Tavelure	0,15 L/HA	3	21	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Panais	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Pêcher	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,3 L/HA	2	7	20 m
Usage : Uniquement pêcher et nectarinier. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Pêcher	Trt Part.Aer.	Monilia	0,3 L/HA	2	7	20 m
Usage : Uniquement pêcher et nectarinier. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Persil à grosse racine	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Poirier	Trt Part.Aer.	Tavelure	0,15 L/HA	3	21	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Pommette	Trt Part.Aer.	Tavelure	0,15 L/HA	3	21	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Pommier	Trt Part.Aer.	Tavelure	0,15 L/HA	3	21	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Prunier	Trt Part.Aer.	Monilia	0,3 L/HA	3	10	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Raifort	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Rosier	Trt Part.Aer.	Rouille	0,5 L/HA	3		5 m
Usage : Autorisé également sous abri. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Rosier	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3		5 m
Usage : Autorisé également sous abri. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Rosier	Trt Part.Aer.	Maladie des taches noires (Stemphylium)	0,5 L/HA	3		5 m
Usage : Autorisé également sous abri. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Salsifis	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Scorsonères	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Tomates	Trt Part.Aer.	Alternaria, Maladies des tâches brunes	0,5 L/HA	3	7	5 m
Usage : Uniquement sur tomate. Autorisé sous abri. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Tomates	Trt Part.Aer.	Pourriture grise, Sclérotiniose	0,5 L/HA	3	7	5 m
Usage : Uniquement autorisé sur tomate. Autorisé sous abri. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Tomates - sous serre	Trt Part.Aer.	Alternaria, Maladies des tâches brunes	0,5 L/HA	3	7	5 m
Usage : Uniquement sur tomate. Autorisé sous abri. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Tomates - sous serre	Trt Part.Aer.	Pourriture grise, Sclérotiniose	0,5 L/HA	3	7	5 m
Usage : Uniquement autorisé sur tomate. Autorisé sous abri. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Topinambours	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Toutes cultures	Trt Part.Aer.	Maladies diverses	0,5 L/HA	2		5 m
Usage : Autorisé également sous abri. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Vigne	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,2 L/HA	2	21	5 m
Usage : Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Vigne	Trt Part.Aer.	Rougeot parasitaire	0,2 L/HA	2	21	5 m
Usage : Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Vigne	Trt Part.Aer.	Black-rot	0,2 L/HA	2	21	5 m
Usage : Dose : Applications : Une troisième application est possible pour lutter spécifiquement contre le black rot.						

Description

Mélanges

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

Informations réglementaires

Nom commercial : **PUPITRE**



Mention d'avertissement : **Danger**

Mention de danger : **EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.**
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



	risques pour la santé humaine et l'environnement. **H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.** **H319 Provoque une sévère irritation des yeux.** **H351 Susceptible de provoquer le cancer.** **H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**
Conseils de prudence :	**P201 Se procurer les instructions avant utilisation.** **P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.** **P331 NE PAS faire vomir.** **P391 Recueillir le produit répandu.** **P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISION/ un médecin.** **P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.** **P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.** **P501 Éliminer le contenu et le récipient dans des sacs étanches conformément à la réglementation locale ou dans une installation d'élimination des déchets agrée.** **SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]** **SPe 1 Pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit avant le stade BBCH20 pour les usages sur tomates et choux (tous les choux et brocoli)** **BBCH 40 (développement des organes végétatifs de récolte) pour les usages sur carotte, céleri (rave et branche), betterave potagère, asperge, salsifis et cultures porte-graine.** **SPe 3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur vigne, betterave potagère, chicorée, salsifis, carotte, céleri et arbustes d'ornement. Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée comportant un dispositif végétalisé permanent d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur asperge, choux, tomate, cultures florales, cultures porte graines et légumineuses fourragères porte graines.Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages sur pêcher, pommier, prunier et arbres d'ornement.**
DRE	**48h**
Détenteur homologation :	**SIPCAM France**

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PUPITRE

Marque déposée :	**SIPCAM France**
Réglementation transport ADR :	**VOIR FDS**

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.